

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Un Groupe d'experts en charge de l'Exit Strategy (GEES) : Et l'humain dans tout ça ?

Flohimont, Valerie; FAUVILLE, MARIE-ALINE

Publication date:
2020

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Flohimont, V & FAUVILLE, MARIE-ALINE (Ed.) 2020, *Un Groupe d'experts en charge de l'Exit Strategy (GEES) : Et l'humain dans tout ça ? chronique 2 - covid-19*. HR Square.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Chronique 2 : Un Groupe d'experts en charge de l'Exit Strategy (GEES) : Et l'humain dans tout ça ?



Valérie Flohimont est juriste, spécialisée en droit social. Elle dispense notamment ce cours à l'Université de Namur et à l'École Royale Militaire. Elle collabore régulièrement à des recherches interdisciplinaires portant entre autres sur le bien-être au travail et les risques psychosociaux. Elle est également psychothérapeute spécialisée en thérapie brève stratégique.

Suite au confinement décidé par le Gouvernement fédéral le 13 mars dernier, elle nous propose une série de chroniques en lien avec le confinement ainsi que la mise au télétravail et pour une période encore à durée indéterminée de milliers de travailleurs et travailleuses.

Le 6 avril dernier, la Première Ministre a présenté les membres du groupe d'experts chargés de penser la sortie de crise, le « déconfinement », de notre pays (1).

Quel regard portez-vous sur la composition de ce groupe ?



Sans remettre en question les compétences individuelles de chaque membre de ce groupe, on peut légitimement s'inquiéter, en termes de vision collective et de processus de co-création, de l'absence de représentant de disciplines comme la santé mentale par exemple. Il est en effet clairement établi que c'est l'une des grandes difficultés de cette crise sanitaire. D'une part, le personnel qui fait partie des besoins essentiels voit ses capacités émotionnelles mises à rude épreuve. D'autre part, la population confinée chez elle a plus ou moins de facilités à s'adapter à cette situation. Mais dans certains cas, c'est très compliqué. On assiste d'ailleurs à une hausse des violences intrafamiliales, des problèmes conjugaux, à une consommation accrue des boissons alcoolisées, etc. On peut donc se demander comment, dans une période aussi longue, on ne réfléchit pas à ce qu'il faut mettre en place de manière préventive pour favoriser le bien-être psychique.

D'autres secteurs de la société sont également impactés par cette crise. Quand on analyse la composition du groupe, seules la santé physique et l'économie sont prises en considération. Cette approche est en complète contradiction avec deux éléments. D'une part, avec la définition que l'OMS donne de la « Santé » : *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.* D'autre part, avec le message véhiculé en permanence par le pouvoir politique qui nous répète sans cesse que cette crise sanitaire est l'affaire de toutes et de tous, qu'il faut créer du lien social, être solidaire et participer au processus. Un exemple récent : quelque 30.000 personnes ont été verbalisées pour non-respect du confinement. La tranche d'âge principalement concernée sont les 18-30 ans, qui ont visiblement plus de difficultés à participer à ce processus. On constate donc qu'il ne suffit pas d'édicter des règles et de donner des amendes aux contrevenants. Il faut qu'elles soient suivies.

Pour cela, il y a plusieurs éléments qui entrent en ligne de compte : processus psychiques, éléments de psychologie de groupe, etc. En réalité, la présence d'un spécialiste en ergonomie cognitive aurait toute sa place. Cette discipline s'intéresse aux processus mentaux, tels que la perception, la mémoire, le raisonnement et les réponses motrices, dans leurs effets sur les interactions entre les personnes et d'autres composantes d'un système. Les thèmes pertinents comprennent la charge mentale, la prise de décision, la performance experte, l'interaction homme-machine, la fiabilité humaine, le stress professionnel et la formation, ces différentes dimensions étant étudiées à travers leurs relations à la conception d'entités 'personne-système'. En résumé, que communique-t-on ? A qui ? A quel moment et comment ? Il n'y a priori aucune réflexion à ce sujet ou en tout cas, on ne semble pas faire appel à cette compétence. C'est dommageable, surtout si on veut agir sur la propagation du virus et éviter une reprise des courbes vers le haut en phase de déconfinement.

Dans la durée, si on communique mal vers elle, vous estimez qu'il y a un risque que la population ne perçoive plus l'importance de suivre certaines règles ?

Il y a en effet certaines règles que les personnes ne comprennent plus. Ou dont elles ne perçoivent plus la cohérence. Et quand c'est le cas, elles ont tendance à ne pas respecter ces règles. C'est humain. Un autre élément, que les parents d'adolescents par comparaison connaissent bien, est le suivant : vous pouvez répéter 300 fois à votre enfant qu'il doit travailler. S'il n'en a pas envie, il ne le fera pas avec le risque de résultats médiocres. Et vous aurez beau leur dire que l'aviez prévenu : rien n'y fera. Il ne suffit pas de marteler le message en boucle. Dans la situation qui nous préoccupe aujourd'hui, le message doit être exprimé dans une forme audible, perceptible et compréhensible par la partie de la population que l'on veut sensibiliser et qui n'aurait pas encore compris ce message. Il faut adapter sa communication pour qu'elle puisse être entendue et intégrée par tout le monde et surtout, qu'elle permette le passage à l'action par les 'récepteurs' (les personnes à qui l'on s'adresse). C'est un principe systémique fondamental dans la communication.



Ainsi, le constat est que, depuis des semaines, on répète inlassablement les mêmes choses dans les mêmes formes. En conclusion, on n'atteint que la population déjà convaincue du bien-fondé des mesures. Et les réfractaires, pour des raisons diverses et variées, ne sont pas touchés. Là, une expertise serait donc la bienvenue afin de définir comment moduler le message pour concerner tout le monde. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : on a constaté plus de mobilité dans la population, on renseigne à

nouveau des embouteillages sur certaines autoroutes... Il faut réellement s'interroger sur ce que l'on communique et la manière dont on le fait.

Cela risque d'être d'autant plus nécessaire de s'adresser clairement aux personnes que la période de déconfinement va être longue et lente, par phases. Il faudra expliquer à la population les raisons et les limites de ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Cela va créer une zone « tampon », une zone de flou. Et plus cela va être long, plus la zone de « flou » sera grande. Un journal suisse a publié [un article intéressant](#) sur le sujet du déconfinement, invitant les lecteurs à s'inspirer des sportifs de haut niveau qui sont des athlètes de fond, marathonnier étant le profil le plus intéressant comme modèle.

Quels autres profils d'experts manqueraient selon vous à l'appel ?

Il y a des profils qui pourraient amener une réelle plus-value.



Premièrement, un spécialiste de la psychologie de groupe me paraît essentiel. Dans la situation actuelle, il y a des comportements de groupe qui se mettent en place ou des comportements de masses, mêmes si celles-ci sont relatives. Si vous voyez, lors de votre balade quotidienne en solitaire, que des personnes se donnent rendez-vous pour se réunir, vous allez aussi avoir envie de le faire. C'est la logique du « Pourquoi eux et pas moi ? » et de l'effet de groupe. Et ce, même si vous êtes une personne qui veut respecter ce confinement... Cela pourrait être utile de disposer de cette compétence car elle peut être très utile pour faciliter le travail de terrain du personnel policier, par exemple qui doit faire respecter les règles.

Deuxièmement, je rejoins la position de Nathalie Grandjean et Séverine Dusollier de la nécessité de prendre en compte la question du genre, ne fût-ce que pour l'objectiver et pour évaluer les effets collatéraux indésirables. Ce serait d'autant plus cohérent avec la politique gouvernementale dont la ligne directrice exige une analyse genrée pour toutes les décisions et tous les projets qui sont déposés aujourd'hui. Et là, en situation de crise, il n'en est visiblement pas question, tant au niveau privé que professionnel.

Troisièmement, on peut s'étonner de n'y voir aucun représentant des Services publics fédéraux concernés dont les SPF Santé publique, SPF Economie, SPF Finances et SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Il y a des fonctionnaires extrêmement compétents, qui maîtrisent leur sujet, travaillent en réseaux et connaissent les modalités de terrain. Ils ont une complémentarité dans leurs approches qui devrait être prise en compte. D'autant plus qu'ils font partie de ce personnel qui connaît les rouages de la législation, dont ils sont les principaux rédacteurs.

Ce groupe va travailler dans une vision très « court-termiste », avec un objectif clair qui est de déconfiner la population.

N'aurait-il pas fallu compter également sur des profils d'experts afin d'entamer une amorce de réflexion quant à une nouvelle façon de fonctionner, que ça soit au niveau économique, social, sociétal, ... ?

Au-delà des questions pragmatiques qu'il faut régler rapidement, il faudra un projet plus global avec une vision à plus long terme au niveau sociétal.



La question que je me pose est la suivante : Nous avons un gouvernement en place, disposant des pouvoirs spéciaux jusqu'au 30 juin qui a désigné un groupe d'experts pour accompagner la sortie de crise. Mais dans quelle mesure ce gouvernement a réellement la possibilité d'étaler la sortie au-delà du 30 juin ? Dans le cadre de son mandat, ce groupe a-t-il vraiment la possibilité de mener un processus de co-création au-delà de ce terme ?

Et on en revient à la composition de ce groupe : si on observe les profils des personnes qui le composent, ce ne sont pas nécessairement des personnes qui travaillent sur des visions à long terme, sur des perspectives sociétales. D'où l'intérêt d'élargir à d'autres expertises et d'autres compétences.

Enfin, il m'apparaît nécessaire d'avoir une clarification du mandat de ce groupe. Ici, ce que l'on sait par voie de presse, c'est que le gouvernement a constitué un groupe d'experts qui va réaliser une analyse de la situation et adresser des recommandations au fédéral pour sortir du confinement. Mais comment ? Avec quelle latitude ? Quels sont les champs d'action ? Il est légitime de s'interroger sur le fonctionnement et les objectifs de ce groupe d'experts...

www.unamur.be 17/04/2020

www.hrsquare.be 20/04/2020

(1) Composition du Groupe d'experts en charge de l'Exit Strategy (GEES)

- Pr. Vlieghe Erika, cheffe du Service des maladies infectieuses de l'hôpital universitaire d'Anvers (UZ Antwerpen) et présidente du GEES.
- Pr. Andre Emmanuel, porte-parole interfédéral (Coronavirus), professeur de microbiologie clinique à l'Université catholique de Louvain, médecin microbiologiste à l'hôpital universitaire de Louvain et responsable du laboratoire de référence sur les Coronavirus (UZLeuven et KUL).
- Mme Bernaerts Inge, juriste.
- Pr. Dewatripont Mathias, professeur d'économie et co-directeur de l'Institut i3H à l'Université libre de Bruxelles.
- Pr. Gilbert Marius, maître de recherches FNRS à l'Université libre de Bruxelles.
- Pr. Hens Niel, biostatisticien aux Universités d'Anvers et d'Hasselt.
- Mme Nieuwenhuys Céline, secrétaire générale de la Fédération des Services Sociaux.
- M. Thijs Johnny, administrateur et président d'entreprises comme Electrabel, de Recticel et de Golazo.
- Pr. Van Ranst Marc, virologue à l'Université catholique de Louvain.
- M. Wunsch Pierre, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique.